

# L'effet du handicap sur les trajectoires d'emploi : une comparaison public-privé

Thomas BARNAY<sup>a,b</sup>, Emmanuel DUGUET<sup>b,c</sup>, Christine LE  
CLAINCHE<sup>d,c</sup>, Mathieu NARCY<sup>c,b</sup> et Yann VIDEAU<sup>b</sup>

<sup>a</sup>Créam, Université de Rouen, <sup>b</sup>Érudite, Université Paris-Est,

<sup>c</sup>Centre d'Etudes de l'Emploi et <sup>d</sup>Université de Lille II

- ❑ La promotion de l'accès à l'emploi et du maintien dans l'emploi des personnes souffrant d'un handicap est une **priorité nationale**
  - Loi du 10 juillet 1987 : obligation d'emploi des travailleurs handicapés – OETH (6% du total des employés) dans le secteur privé
  - Loi du 11 février 2005 : alignement du secteur public sur le secteur privé afin d'offrir les mêmes opportunités d'emploi.
  
- ❑ Cependant, **de fortes inégalités demeurent entre secteurs public et privé** (part respective dans l'emploi de 4,4% et 3,1%) [Amrous, 2013]
  - Le secteur public est plus protecteur que le secteur privé
  - Passage de l'emploi à l'inactivité est plus simple dans le public (retraite anticipée) vs passage de l'emploi au chômage dans le privé.

- ❑ **Littérature scientifique française lacunaire** sur le sujet [Duguet et Leclainche, 2014]
  - Aucune étude approfondie de cette relation causale selon le secteur d'activité.
  
- ❑ **Littérature internationale concernant l'effet causal du handicap sur les trajectoires professionnelles des individus** (mais sans *distinguo* de secteur)
  - Tenant compte des évènements de santé non anticipés liés à des accidents [Lindeboom et al., 2006] ou en distinguant selon le type, la sévérité, l'origine ou la durée du handicap [Pelkowski et Berger, 2004 ; Moller Dano, 2005 ; Jones, 2011]
  - Méthodes d'appariement tenant compte des variables relatives soit à la carrière, soit à l'état de santé passé [Garcia-Gomez et Lopez Nicolas, 2006 ; Lechner et Vazquez-Alvarez, 2004, 2011 ; Gomez, 2011]

- ❑ Mesure de l'effet causal de la survenue d'un handicap sur la trajectoire professionnelle, par rapport à une population non-handicapée, selon le secteur d'activité de une à cinq années après la survenue du handicap.
- ❑ Requiert une méthodologie permettant d'isoler l'effet **“pur” du handicap** sur la trajectoire professionnelle :
  - Comparer et suivre dans le temps des populations aux mêmes caractéristiques observées et inobservées invariantes dans le temps
  - Tenir compte des différences d'époque
  - Corriger de l'effet inverse *i-e* l'effet de l'emploi sur la survenue du handicap

- ❑ Reconstitution d'un panel individu/année (**biographie individuelle annuelle** sur toute la carrière professionnelle jusqu'à 2006 comprenant tous les événements de santé et professionnels), grâce au **questionnaire rétrospectif de la vague 2006**.
  
- ❑ Le premier handicap enregistré dans la biographie
  - **1008 personnes** ayant terminé leurs études, après exclusion des handicaps de naissance et intervenus avant 18 ans, ont déclaré avoir souffert durant au moins une période d'un handicap (définition large: limitations d'activité, incapacités, séquelles,...).
  
  - ❑ Distinction du handicap
    - selon la **durée** : transitoire (un an ou moins) et permanent (plus d'un an)
    - selon l'**origine** : accident et maladie

### ❑ La population de contrôle

- Population non-handicapée au moment où la population handicapée le devient mais qui pourra (ou non) le devenir (n = 5725)

### ❑ Les variables d'appariement (pop handicapée vs pop. non-handicapée)

- Âge (52 ans vs 45 ans)
- Part d'hommes (52% vs 44%)
- Niveau d'éducation (Bac et plus : 30% vs 48%)
- Conditions de vie dans l'enfance (ex. Conflits familiaux : 51% vs 37%)
- Situation professionnelle un avant (ex. Taux d'emploi : 77% vs 85%)

- ❑ La survenue d'un handicap a un **effet fortement pénalisant sur l'emploi du secteur privé** au cours des cinq années
  - Le taux d'emploi des individus employés dans le privé en t-1 et ayant connu un handicap en t diminue de **13,2 points de %** en t+1 par rapport à la population de contrôle.
  - La diminution du taux d'emploi s'accroît dans le temps (**de 13,2 pp à 17 pp cinq années après**)
  
- ❑ **Dans le secteur public, les effets sont atténués.**

### Baisse du taux d'emploi (en pp) consécutive à la survenue d'un handicap selon...

		Secteur privé [t+1; t+5]	Secteur public [t+1; t+5]
<b>Durée du handicap</b>	Un an (ou moins)	[-6 ; -7]	Pas d'effet
	Plus d'un an	[-21 ; - 27]	<b>[-14 ; -14]</b>
<b>Origine du handicap</b>	Accident	[- 9 ; -10]	Pas d'effet
	Maladie	<b>[-23 ; - 29]</b>	<b>[-12 ; -11]</b> les 3 premières années
<b>Âge de survenue du handicap</b>	Handicap (<36 ans)	[-8 ; -9]	Pas d'effet
	Handicap (>= 36 ans)	<b>[-19 ; -26]</b>	<b>[-7 ; -13]</b>



**Baisse du taux d'emploi (en pp) consécutive à la survenue d'un handicap selon...**

		Secteur privé [t+1; t+5]	Secteur public [t+1; t+5]
<b>Sexe</b>	Femmes	<b>[-19; -26]</b>	Pas d'effet
	Hommes	[-9; -12]	Pas d'effet
<b>Niveau d'éducation</b>	Niveau primaire	<b>[-22; -26]</b>	Pas d'effet
	Niveau secondaire	[-12; -10]	Pas d'effet
	Bac et plus	[-7; -19]	Pas d'effet

- ❑ La survenue d'un handicap a un effet fortement pénalisant sur l'emploi dans le secteur privé mais **peu ou pas significatif sur l'emploi dans le secteur public.**
- ❑ Les **handicaps de plus d'un an** ont un effet nettement plus négatif sur l'emploi que ceux d'un an ou moins (effet significatif aussi dans le secteur public mais contenu)
- ❑ Il existe des différences marquées entre hommes et femmes liées à l'origine et la durée du handicap (au détriment des femmes).
- ❑ Plus un **handicap survient tardivement au cours de la vie active**, plus il s'avère pénalisant pour l'emploi, dans les secteurs privé et public, en particulier chez les femmes.

- ❑ Les **différences public/privé** sont en partie liées à des différences de législations concernant les congés maladies et les sorties prématurées d'activité.
- ❑ Les **différences de sexe** sont en partie expliquées par des différences de comportement (ex : accidents de la route chez les jeunes hommes) ou par des différences plus biologiques. Il est, par ailleurs, possible que les types de séquelles et les limitations qui en résultent puissent expliquer les effets différenciés sur l'emploi.

## **Pour information : cette étude est à paraître**

- En version française, dans la série *Document de travail de la Drees*
- En version anglaise, dans la revue *Annales d'économie et statistique*



Merci de votre attention.

Contact : [thomas.barnay@univ-rouen.fr](mailto:thomas.barnay@univ-rouen.fr)